

CODE + PERMIS D + FORMATION INITIALE MINIMUM OBLIGATOIRE (FIMO) VOYAGEURS

► **Le métier :**

La formation permis D (d'une durée comprise entre 105h et 140h) associée à la FIMO voyageurs (d'une durée de 140 heures), doit permettre au candidat de réaliser en sécurité, un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun.

Ce parcours de formation vise à doter le candidat des principales règles de sécurité routière et de sécurité à l'arrêt ainsi que des réglementations relatives à la durée du travail, aux temps de conduite et de repos. Elle doit également permettre au candidat de se familiariser avec le fonctionnement de l'entreprise et de ses rapports à la clientèle.

Les personnes déjà titulaires d'un CAP/BEP ou d'un titre professionnel de conducteur routier ainsi que les titulaires d'une attestation de présence ou d'exercice du métier délivrée par les entreprises sont dispensés de FIMO.

► **Pré requis pour l'entrée en formation :**

- Test préalable de positionnement ;
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) ;
- Etre titulaire du permis B en cours de validité ;
- Etre âgé(e) de 24 ans.

► **Aptitudes à l'emploi :**

Autonomie, bonne coordination motrice, bonne vision et audition. Rigueur, goût pour la solitude, résistance physique et nerveuse (sang-froid), sens de l'orientation. Avoir conscience des responsabilités, respect de la sécurité des usagers.

► **Organisation de la formation :**

La formation « Permis D » est organisée en 2 modules :

- I. Epreuve hors circulation
 - Bases théoriques ;
 - Règlementation ;
 - Maniabilité ;
 - Vérification.

- II. Examen de Circulation

La formation « FIMO » est organisée en 4 modules :

- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité ;
- Application des réglementations ;
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
- Service logistique.



⇒ *Le code est à renouveler si le dernier permis validé date de plus de 5 ans.*

La formation « Code » est organisée en 2 modules :

- Signalisation ;
- L'arrêt et le stationnement ;
- Priorité ;
- Ville – Route - Autoroute ;
- Véhicule – Conducteur – Conduite ;
- Accident – Assurance ;
- Croisement – Dépassement ;
- Alcool – Médicaments.

► **Qualification délivrée :**

- **Permis D ;**
- **Qualification professionnelle, délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC).**

Plus de compétences pour votre avenir

CODE + PEMIS D + FORMATION INITIALE MINIMUM OBLIGATOIRE (FIMO) VOYAGEURS

► **Déroulement de la formation professionnelle :**

Ce parcours de formation se déroule sur une durée totale de 315 heures, soit environ 2 mois. Il débute par un module de Technique de Recherche d'Emploi.

► **Perspectives d'emploi et de carrière :**

Ce parcours de formation est une porte d'entrée dans une entreprise réalisant le transport scolaire, périscolaire, urbain, interurbain et le transport touristique.